Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 81 (1984)
Heft: 10

Rubrik: Concours des ruchers SAR 1984

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

À VENDRE

deux ruches pastorales DB neuves, à 11 cadres.
Toit plat, très bonne aération et à **doubles parois** pour l'hiver.
Hivernage parfait. Poids vide: 20 kg. Prix: Fr. 320.—.

Tél. 021/81 14 16 ou 81 27 60 dès 19 heures.

À VENDRE

1 ruche pépinière
4 × 4 demi-cadres DB: Fr. 150.—.
10 ruchettes d'élevage
4 quarts de cadre DB neuves:
Fr. 45.— pièce;
en bloc: Fr. 400.—.
1 réfractomètre: Fr. 300.—.

Tél. 029/4 77 46.

À VENDRE

deux éléments de quatre
et cinq ruches D. Blatt
pour mettre dans un rucher.

Tél. 024/31 16 32 à partir du 10 octobre.

A vendre

GRANDE LAYENS

Ruches et matériel

Tél. 021/28 34 41, soir.

À VENDRE

Magnifique rucher démontable,
avec 24 ruches suisses,
dont 23 habitées.
Colonies hivernées.

F. Bulliard
1599 Ecublens/FR
Tél. 021/93 52 84.

À VENDRE

Pour cause d'âge et surtout de santé, une partie de mon matériel d'apiculture: ruches DB pastorales et divers articles apicoles, ainsi que tout le nécessaire pour l'élevage de reines.
Pour prendre rendez-vous:
tél. 024/59 11 33,
Roger Cuendet-Collet, Baulmes.

Concours des ruchers SAR 1984

Conformément aux statuts, le concours des ruchers SAR s'est déroulé dans la 9e circonscription, soit les sections de la Gruyère, la Glâne, la Veveyse et Marly.

Le jury était composé comme suit: Félix Lehmann, délégué de la circonscription et secrétaire, Frédy Zuber, délégué de l'AD, et le soussigné, membre du comité SAR et président du jury.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

1984 a vu une participation record. En effet, vingt-six apiculteurs se sont inscrits et ont participé au concours.

Les apiculteurs de la Gruyère, la Glâne, la Veveyse et Marly ont présenté au jury, lors des deux visites, de belles exploitations totalisant 465 colonies, 23 concourant en 1re catégorie (5 à 25 colonies) et 3 concourant en 2e catégorie (plus de 25 colonies).

Le jury doit relever la présence de jeunes apiculteurs, voire de très jeunes puisque l'un d'entre eux n'a pas encore vingt ans. Un bel avenir pour l'apiculture fribourgeoise et romande.

Très retardée, l'année 1984 a vu une saison apicole débuter dans de mauvaises conditions. La première visite, effectuée dès le 4 juin, n'a permis au jury que de voir quelques colonies. Temps maussade et froid. La deuxième visite s'est déroulée dès le 2 juillet; les colonies s'étaient bien développées, une petite récolte avait eu lieu sur la fleur, la deuxième récolte laissait entrevoir de belles promesses.

Nous devons relever la très bonne préparation des apiculteurs fribourgeois. De manière générale la théorie a été très bien revue. La préparation pratique, révision et présentation du matériel, était parfaite en plusieurs endroits. La moyenne de 93,5 points sur 100 en 1re catégorie et 140 points sur 150 en 2e catégorie témoigne d'une très bonne préparation. Remerciements au président de la Fédération cantonale, aux présidents et comités de sections; ces personnes sont certainement à la base du succès obtenu.

Dans les pages suivantes figure la description de chaque exploitation apicole présentée au concours.

Le jury a attribué 18 médailles d'or et 5 médailles d'argent en 1re catégorie, 2 médailles d'or et 1 médaille d'argent en 2e catégorie.

Les félicitations vont à tous les participants pour les résultats obtenus.

Nous nous faisons un plaisir de féliciter spécialement M. Michel Curty, de Villarimboud. Inspecteur des ruchers, président de sa section et conseiller apicole, il est très dévoué à la cause apicole. Située à proximité de sa ferme, son exploitation est très bien conçue et agencée avec un réel souci d'organisation fonctionnelle, où règnent l'ordre et la propreté.

En raison de son résultat — 149 points sur 150 — le jury le désigne comme bénéficiaire de la médaille de vermeil offerte par les Sociétés d'agriculture de la Suisse romande.

Nous remercions tous les apiculteurs qui nous ont aimable-

ment reçus. Les dialogues ont été très cordiaux et nous garderons un très bon souvenir de tous les participants et de notre passage en terre fribourgeoise.

Nos remerciements vont également au délégué de la circonscription, M. Félix Lehmann, et à M. Frédy Zuber, délégué de l'AD. Leur bon esprit et leur précieuse collaboration ont largement contribué au bon déroulement du concours SAR 1984.

Le président du jury:
Albert Thiévent

9e circonscription / Sections de la Gruyère, la Veveyse, la Glâne, Marly

PALMARÈS

Noms	Prénoms	N. de colonies	Cat.	Points	Médailles
Progin	Pascal	18	1	99	or
Demierre	André	20	1	97	or
Gachet	Jean-Marie	12	1	97	or
Bourqui	Robert	24	1	96	or
Savary	Gérard	16	1	96	or
Chollet	Georges	11	1	94	or
Demierre	Daniel	19	1	94	or
Frossard	Fernand	11	1	94	or
Mauron	Joseph	22	1	94	or
Perrin	André	7	1	94	or
Yerli	Christophe	7	1	94	or
Balmer	Albert	16	1	92	or
Girard	Irénée	23	1	92	or
Maillard	Bernard	20	1	92	or
Maillard	Georges	9	1	92	or
Chaperon	Jean	23	1	91	or
Hanus	Yves	9	1	91	or
Margueron	André	6	1	91	or
Dorthe	Jean-Pierre	24	1	89	argent
Girard	Joseph	25	1	88	argent
Kubicek	François	5	1	88	argent
Tornare	Willy	16	1	88	argent
Cotting	Canisius	6	1	86	argent
Curty	Michel	35	2	149	or
Toffel	André	35	2	145	or
Bornet	Georges	46	2	126	argent

Montfaucon, août 1984

Le président:
Albert Thiévent

Le délégué de l'AD:
Frédy Zuber

Le secrétaire:
Félix Lehmann

SECTION DE MARLY

M. Pascal PROGIN, fromager, 1772 Ponthaux.
18 colonies BJ, altitude 650 m, exposition sud-est.

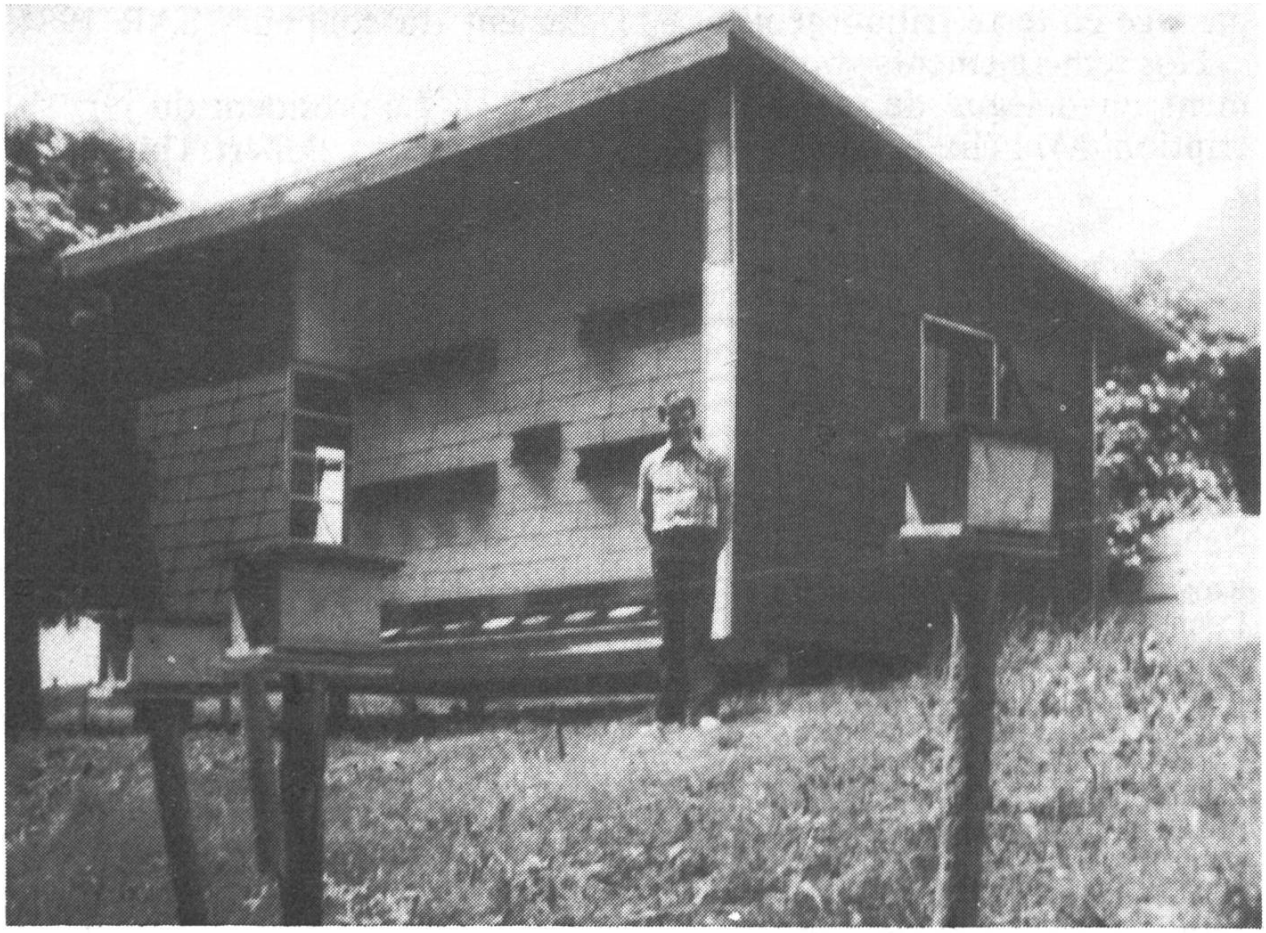

Le rucher est situé dans une nature merveilleuse, pleine de ruisseaux, de haies et de forêts. L'apiculteur, âgé de 19 ans seulement, a tout fait lui-même. Pendant quatre ans, il a passé son temps libre à monter son rucher. Le local d'extraction est tout aussi impeccable.

Lors de la première visite et malgré une forte pluie, le jury a pu visiter les colonies. Il a pu constater des abeilles très calmes sur les cadres et une disposition idéale du couvain. Avec le beau temps, la récolte risque d'être excellente.

Deuxième visite: la récolte du miel de fleurs était assez bonne. Naturellement, il y avait des essaims bien nourris et en augmentation. L'apiculteur a aussi fait tous les cadres.

Un premier élevage a déjà été mis en ruchette. Les annotations, de même que la comptabilité, sont précises. Les connaissances théoriques, acquises par la lecture, sont excellentes.

M. Progin, avec l'expérience des prochaines années, sera un apiculteur modèle. Il apprécie à leur juste valeur le contact, les discussions avec les collègues et les visites de ruchers.

Le jury lui accorde: 10 - 10 - 10 - 9 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 = 99 points, médaille d'or.

SECTION DE LA GLÂNE

M. André DEMIERRE, chauffeur, 1675 Montet/Glâne.
20 colonies BJ, altitude 650 m, exposition sud-est.

Un peu éloigné de la maison d'habitation, ce rucher se trouve bien situé au bord de la forêt. L'apiculteur a même installé l'eau et l'électricité. C'est un rucher bien aménagé et très propre.

Première visite: les colonies sont fortement développées. Dès que le beau temps arrivera, les abeilles pourront aller butiner dans les champs de colza voisins. L'apiculteur donne une grande importance au renouvellement des cadres.

Deuxième visite: malgré quelques essaims, les colonies sont en forme. La réserve de nourriture est mince. Les jeunes reines, élevées cette année, ont déjà pondu.

Tout le matériel d'extraction est très propre. Les annotations par colonie et la comptabilité donnent des indications très détaillées. M. Demierre est un conseiller apicole de première importance.

Le jury lui accorde: 10 - 10 - 10 - 10 - 9 - 9 - 10 - 10 - 10 - 9 = 97 points, médaille d'or.

SECTION DE LA GRUYÈRE

M. Jean-Marie GACHET, mécanicien, 1637 Charmey.
12 colonies BJ, altitude 980 m, exposition sud-est.

Apiculteur depuis 1979, M. Gachet possède déjà beaucoup de connaissances et d'expérience.

L'accès au rucher est quelque peu pénible, ce qui rend plus difficile l'apport de sirop et l'extraction du miel.

C'est un rucher bien soigné, équipé de meubles et de ruches toutes neuves. Au printemps, les dents-de-lion encerclent le rucher.

Première visite: la plupart des colonies se sont déjà munies d'une double housse. Avec un bon ensoleillement, les abeilles auront un travail intense. A cause du mauvais temps, le jury n'a pas pu visiter les colonies.

Deuxième visite: les colonies se trouvent dans un état remarquable. La récolte du miel des fleurs est nettement en dessus de la moyenne. Les clans ciriers sont pleinement exploités, car il y a partout de beaux cadres. Une partie des reines est élevée par le propriétaire; l'autre est achetée chez des collègues éleveurs.

Le matériel d'extraction est très propre. M. Gachet porte un grand intérêt à toutes les notions théoriques relatives à l'apiculture. Le travail administratif ainsi que la comptabilité sont à jour.

Le jury lui accorde: 9 - 10 - 10 - 10 - 10 - 9 - 10 - 10 - 9 - 10 = 97 points, médaille d'or.

SECTION DE LA GLÂNE

M. Robert BOURQUI, retraité, 1681 Billens.

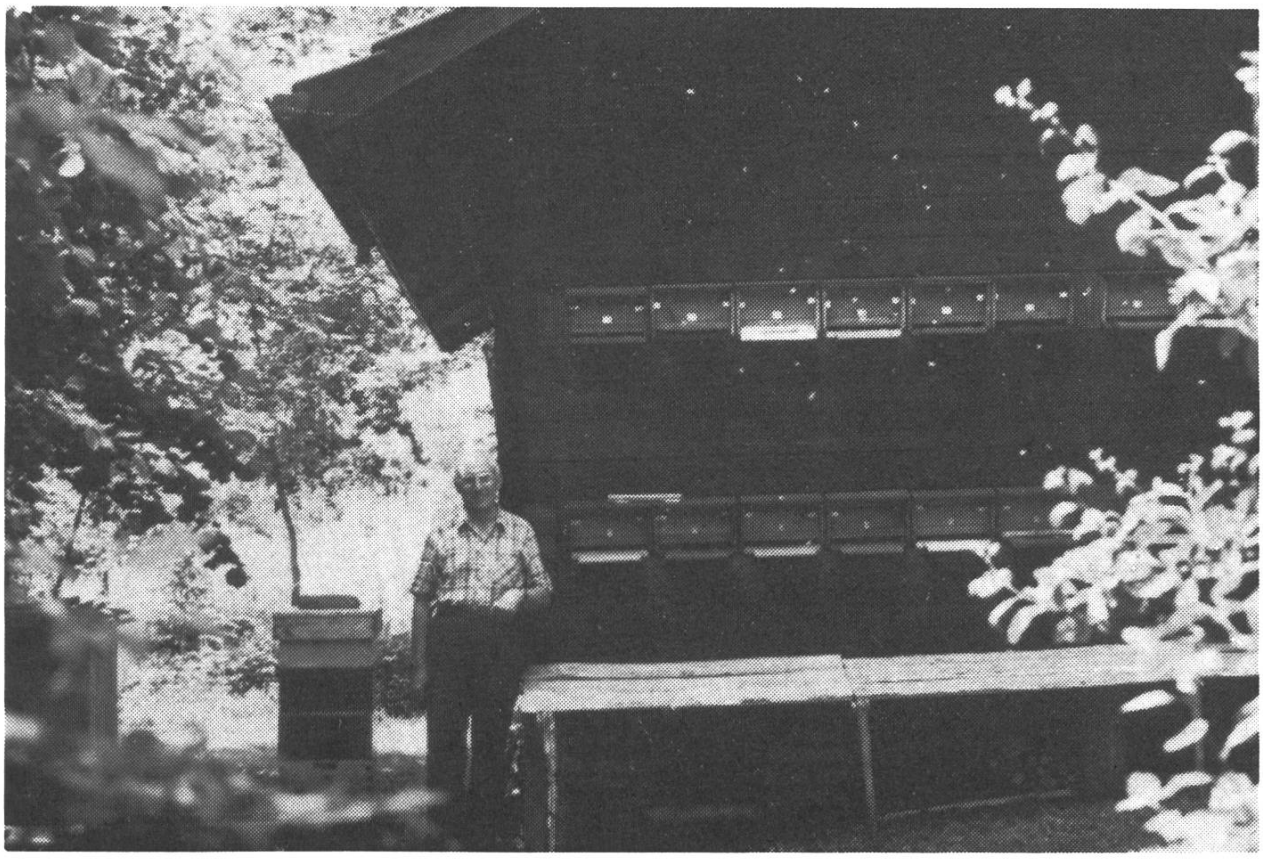

M. Bourqui habite à Billens depuis qu'il est à la retraite; il a ainsi plus de temps pour pratiquer son hobby: l'apiculture. Le rucher se trouve tout près de la maison d'habitation et il est entouré d'une jolie haie. Le rucher du fils se trouve à côté. Tout est très propre. Il y a un grand local séparé pour l'extraction, dans lequel se trouve tout le matériel nécessaire.

Première visite: les colonies sont bien développées. Pour une bonne récolte, il ne manque que le beau temps. On remarque que son travail bénéficie d'une longue expérience d'apiculteur.

Deuxième visite: à cause de l'essaimage, les colonies sont irrégulières. M. Bourqui tient beaucoup au renouvellement des reines; il les élève lui-même ou en achète chez des collègues éleveurs.

Les cadres devront être renouvelés aussi régulièrement. La comptabilité est bien tenue, les annotations sont détaillées.

Ce n'est pas seulement un praticien routinier, mais également un bon théoricien.

Le jury lui accorde: 10 - 10 - 9 - 9 - 9 - 9 - 10 - 10 - 10 - 10 = 96 points, médaille d'or.

SECTION DE LA GLÂNE

M. Gérard SAVARY, maçon, 1681 Villariaz.
16 colonies BJ, altitude 870 m, exposition sud-est.

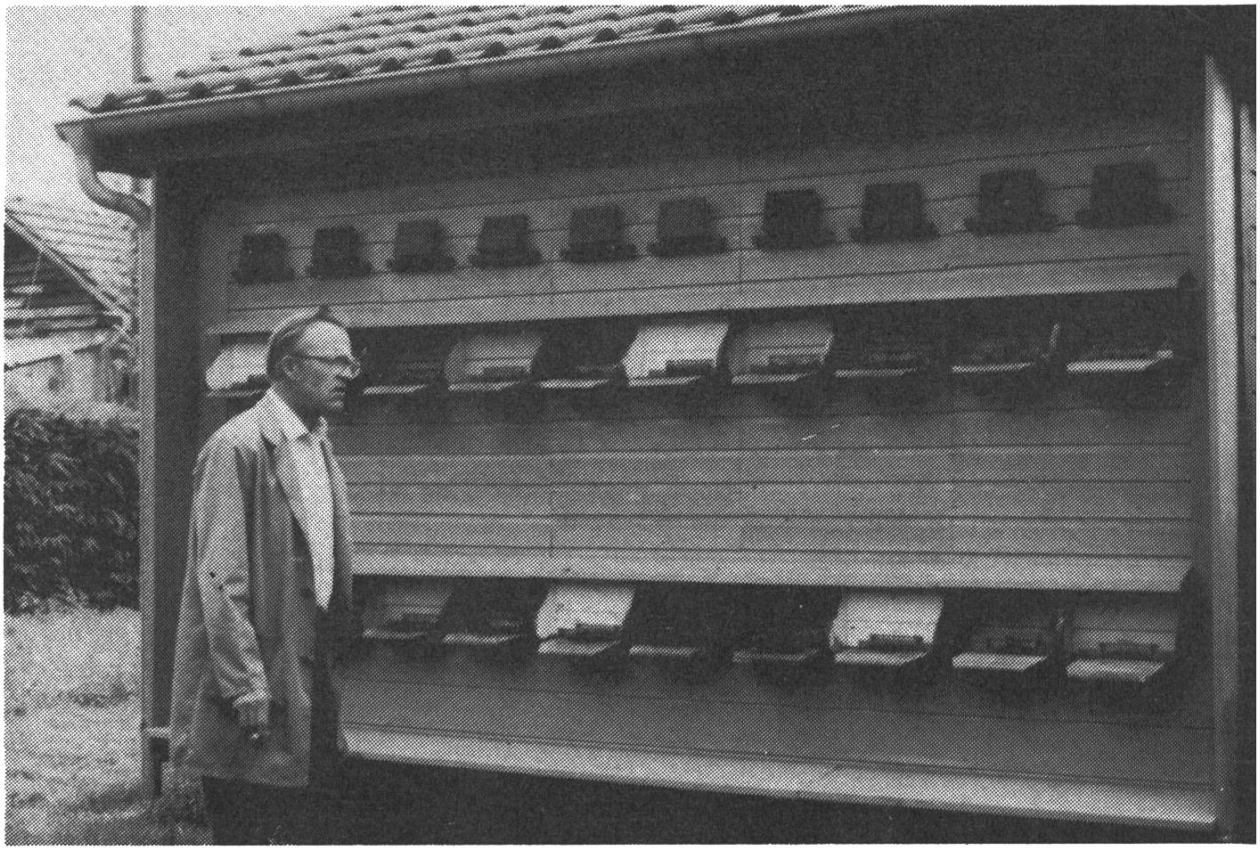

Le rucher se trouve tout près de la maison, sur son propre terrain, aménagé avec quelques arbres fruitiers. Tout est tenu très propre et le rucher est en excellent état.

Première visite: les colonies sont fortes. Un bel essaim s'est posé dans la haie de thuya. Chaque année les colonies bâtissent deux ou trois toiles: c'est un renouvellement exemplaire des cadres.

Deuxième visite: une assez bonne récolte a déjà pu être réalisée. Malgré les essaims, les colonies sont encore en forme. L'état de développement des pucerons est avancé. Les reines sont changées régulièrement; elles sont achetées chez des éleveurs voisins.

Le matériel d'extraction se trouve dans un local de la maison d'habitation. Il est très bien soigné. Les annotations et la comptabilité sont correctes.

L'apiculteur envisage d'approfondir ses connaissances théoriques par la lecture, ce que le jury lui conseille aussi. Depuis 1976 il est attiré par les abeilles. En peu de temps, il a appris les règles de l'art.

Le jury lui accorde: 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 9 - 9 - 10 - 10 - 8 = 96 points, médaille d'or.

SECTION DE LA GRUYÈRE

M. Georges CHOLLET, retraité, 1636 Broc.
11 colonies BJ, altitude 920 m, exposition sud-est.

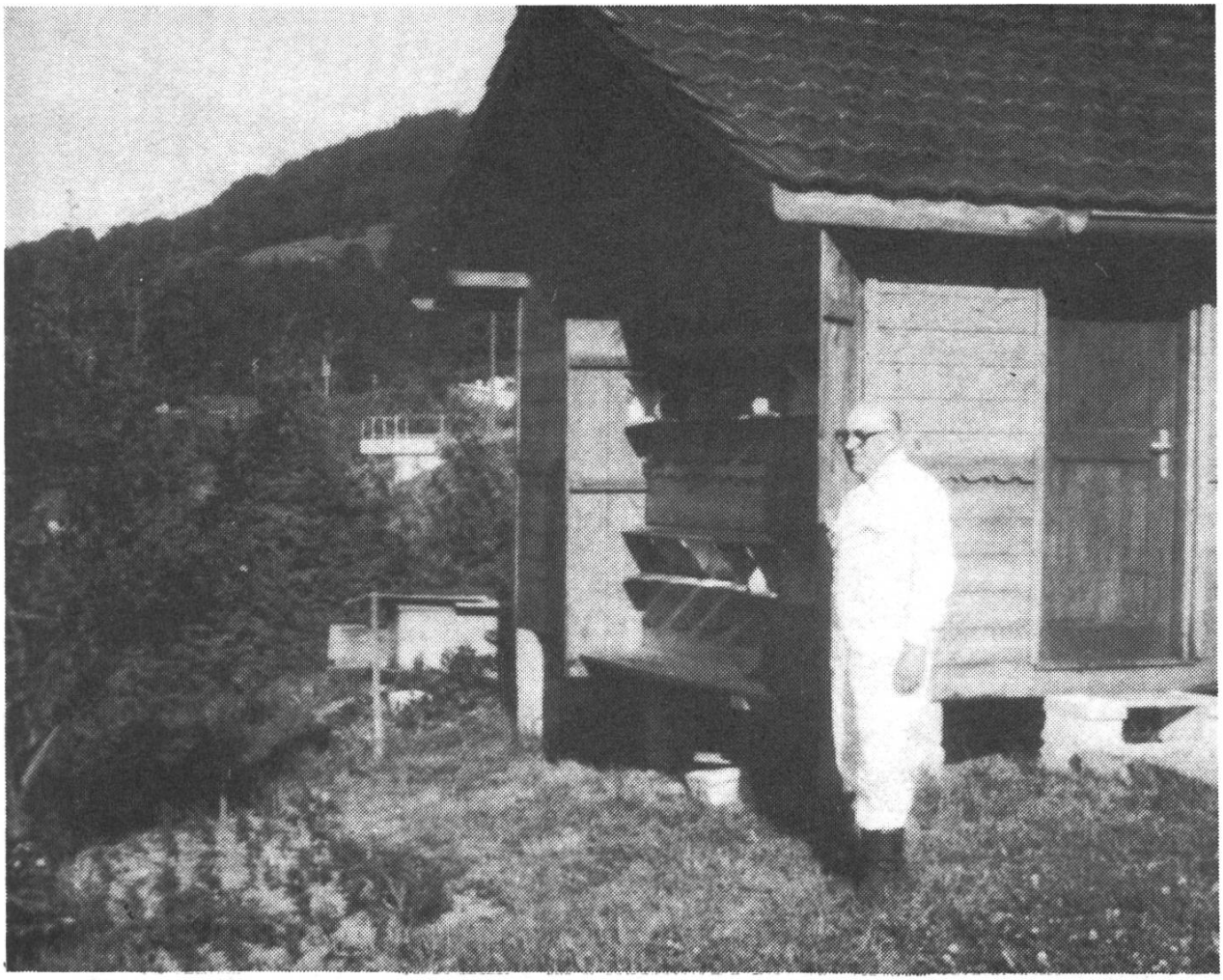

Le rucher, neuf, se trouve sur la parcelle de l'apiculteur, à Crésuz, avec une vue magnifique sur le lac de Montsalvens et les montagnes de la Gruyère: vraiment un endroit de rêve!

Lors de la première visite, les colonies sont populeuses. Ça commence à briller dans la hausse et les prairies sont encore en pleine floraison. Les annotations, par colonie, sont complètes.

Deuxième visite: les essaims sont en progression. La population des colonies se maintient. Toutes les jeunes reines ont commencé à pondre. L'état des cadres montre que l'apiculteur pratique un renouvellement continu.

Le matériel d'extraction se trouve dans la maison d'habitation à Broc. La comptabilité est à jour.

Il est clair qu'un apiculteur, qui ne pratique que depuis sept ans, n'a pas la routine d'un vieil apiculteur. Président de cette belle société de la Gruyère, il fait un excellent travail. Il va sûrement trouver plus de temps pour approfondir ses connaissances de l'abeille.

Le jury lui accorde: 10 - 10 - 9 - 10 - 9 - 9 - 9 - 10 - 10 - 8 = 94 points, médaille d'or.

SECTION DE LA GLÂNE

M. Daniel DEMIERRE, facteur, 1751 Villarimboud.
19 colonies BJ, altitude 760 m, exposition sud.

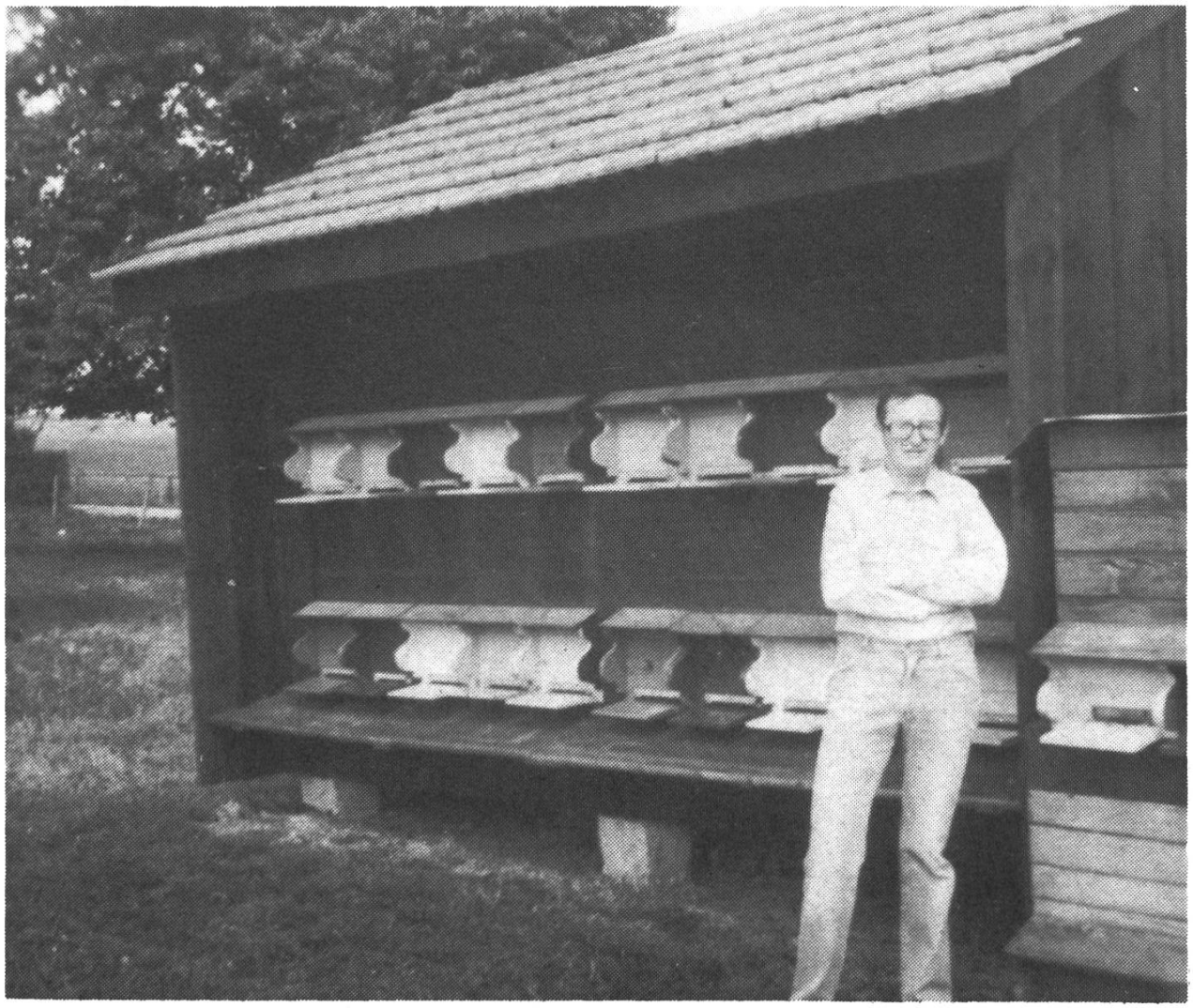

En peu de temps, l'apiculteur a acquis le savoir et les méthodes du monde apicole. Il s'occupe des abeilles depuis 1980. Il a fait son rucher lui-même, qui se trouve au milieu d'un verger, tout près de la maison d'habitation. Tout est vraiment propre et bien entretenu. M. Demierre envisage de s'engager prochainement dans l'élevage. C'est la raison pour laquelle il a fabriqué une vingtaine de ruchettes.

Première visite: les colonies sont populeuses, mais le temps n'a pas permi au jury d'ouvrir les ruches.

Deuxième visite: comme ailleurs, il y a là aussi beaucoup d'essaims. Toutes les jeunes reines sont en état de ponte. M. Demierre achète également des reines chez des collègues éleveurs. La comptabilité est tenue avec exactitude et les annotations les plus importantes sont faites. Les connaissances théoriques sont bonnes. La collégialité des apiculteurs voisins l'aide. Il apprécie beaucoup les visites de ruchers et les discussions avec des apiculteurs. Les expériences des années à venir vont faire de lui un apiculteur modèle.

Le jury lui accorde: 10 - 10 - 9 - 9 - 9 - 10 - 9 - 10 - 9 - 9 = 94 points, médaille d'or.

SECTION DE LA GRUYÈRE

M. Fernand FROSSARD, contremaître, 1631 Broc.
11 colonies BJ, altitude 700 m, exposition sud-est.

Ce petit rucher fait partie de la maison de week-end. C'est un peu étroit car le local d'extraction et le stockage des cadres se trouvent dans la partie d'habitation. Il est évident que l'apiculteur passe la plus grande partie de son temps libre dans ce paysage superbe et tranquille.

Première visite: quelques colonies sont très populeuses. Les couleurs des abeilles sont inhabituelles: noir et gris!

Deuxième visite: la mine réjouie de l'apiculteur montre qu'il a réalisé une assez bonne récolte de miel de fleurs. Les essaims se développent bien. Le renouvellement des cadres s'opère bien. L'apiculteur achète des reines et fait aussi l'élevage avec des cellules d'essaim.

Le matériel d'extraction est propre, toutes les annotations sont là et la façon de travailler révèle bien son tempérament dynamique.

Le jury lui accorde: 9 - 10 - 10 - 9 - 9 - 9 - 10 - 10 - 9 - 9 = 94 points, médaille d'or.

SECTION DE LA GRUYÈRE

M. Joseph MAURON, retraité, Le Répupin, 1637 Charmey.
22 colonies BJ, altitude 925 m, exposition sud-est.

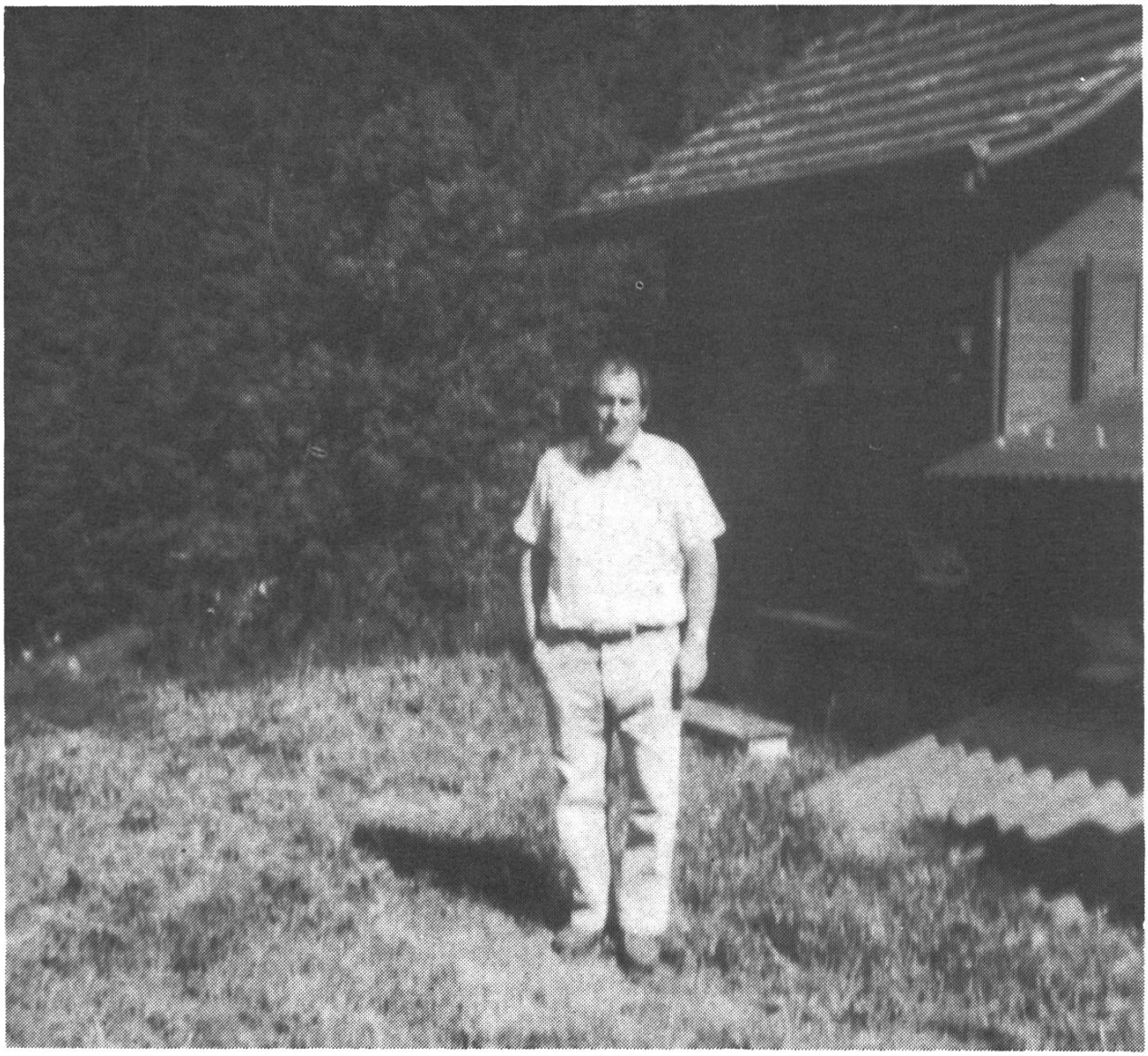

M. Mauron est apiculteur depuis sept ans. Son rucher se trouve près d'un téléski et jouit d'une bonne situation.

Lors de la première visite, le jury n'a pas pu ausculter les colonies, mais elles paraissaient fort populeuses. Un essaim, déjà logé, bâtissait tous ses cadres.

La deuxième visite permit de constater qu'il y avait encore des essaims. L'apiculteur semblait très satisfait de la récolte.

Les cadres sont en bon état. De temps à autre, l'apiculteur achète des reines. Le matériel d'extraction est propre.

M. Mauron fait toutes les annotations nécessaires et sa comptabilité est à jour. Il prend aussi la peine de bien étudier la théorie. Félicitations!

Le jury lui accorde: 9 - 10 - 9 - 9 - 10 - 9 - 10 - 10 - 9 - 9 = 94 points, médaille d'or.

SECTION DE LA VEVEYSE

M. André PERRIN, monteur, 1624 La Verrerie.
7 colonies, altitude 853 m, exposition sud-est.

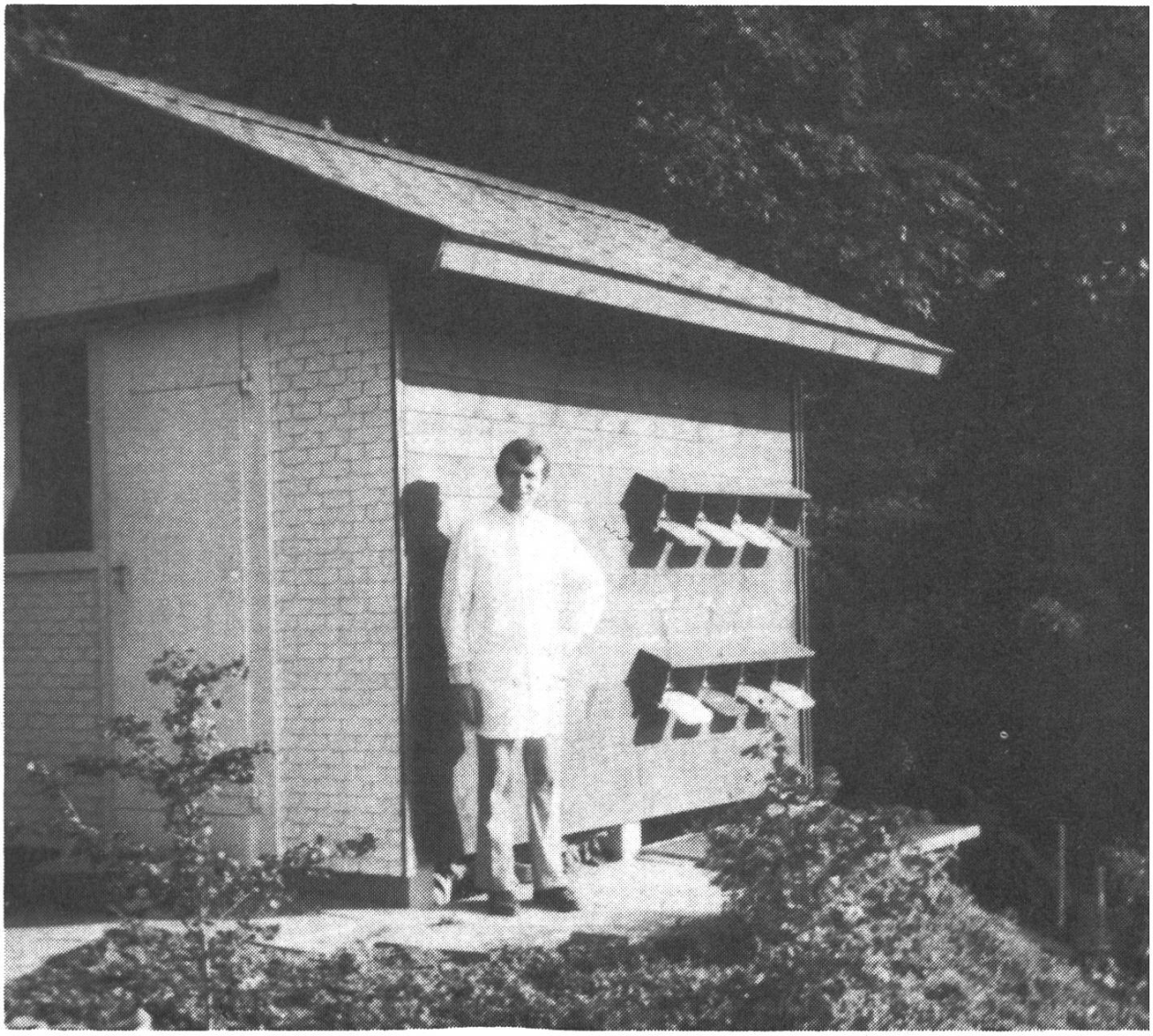

M. Perrin, qui s'occupe des abeilles depuis 1972, a construit lui-même le rucher et les ruches.

Lors de la première visite, les colonies paraissent dynamiques. Le jury, à cause du mauvais temps, n'a pu ouvrir les ruches. Chaque année les colonies bâtissent deux à trois cadres chacune.

Deuxième visite: la population est encore importante et les essaims se développent bien. Le jury constate aussi la présence de pucerons dans la forêt avoisinante. Les abeilles n'attendent qu'une météo favorable pour faire leur travail. De temps en temps, l'apiculteur achète des reines. Il serait utile que toutes les reines soient marquées. Le matériel d'extraction est très propre. M. Perrin pourrait encore compléter ses bases théoriques. La bibliothèque de la SAR est à la disposition de tous les apiculteurs.

Le jury lui accorde: 10 - 10 - 10 - 9 - 9 - 9 - 9 - 10 - 10 - 8 = 94 points, médaille d'or.

SECTION DE MARLY

M. Christophe YERLY, menuisier, En Plan, 1711 Treyvaux.
7 colonies, 5 BJ + 2 DB, altitude 900 m, exposition sud.

M. Yerly est apiculteur depuis 1980. En peu de temps donc, il a appris son «métier» à fond. Il a fait le rucher et les ruches lui-même, car il est menuisier.

A la première visite nous n'avons pas pu visiter les colonies car il faisait trop froid. Cependant il était visible qu'elles étaient très bien peuplées. Espérons que le beau temps revienne.

Deuxième visite: une première bonne récolte a pu être réalisée. Les colonies présentent une bonne population. Elles sont équipées pour une éventuelle miellée. Le rucher est au bord de la forêt, à environ 3 km du domicile de l'apiculteur. Le local d'extraction se trouve dans l'habitation et tout est propre. Les reines sont achetées auprès des éleveurs de sa section; il a l'intention de commencer l'élevage. Les annotations des ruches sont complètes et la comptabilité est précise.

Les connaissances théoriques sont bonnes, acquises par la lecture et la fréquentation des cours et conférences.

Le jury lui accorde: 9 - 9 - 10 - 10 - 10 - 10 - 9 - 8 - 9 - 10 = 94 points, médaille d'or.

SECTION DE LA GRUYÈRE

M. Albert BALMER, cantonnier, 1631 Le Bry.
16 colonies BJ, altitude 740 m, exposition sud.

Le rucher, proche de la maison d'habitation, est bien tenu et soigné. L'apiculteur est un routinier, très bon connaisseur de ses colonies et un excellent observateur.

Première visite: les colonies sont en parfait développement, un peu agressives à cause du temps pluvieux. La construction des cadres est aussi bien contrôlée, mais les abeilles attendent le beau temps autant que l'apiculteur.

Deuxième visite: beaucoup d'essaims furent la conséquence de la longue période de mauvais temps. Les essaims logés montraient une grande activité de construction et avaient développé une assez grande surface de couvain. Les réserves de nourriture ne sont plus à disposition mais, en raison du développement des pucerons, on attend pas mal de choses.

Le matériel d'extraction est très propre. La comptabilité et les notes concernant les colonies ne sont pas très détaillées.

La théorie n'est pas son fort, mais il est tranquille et sûr en exécutant son travail. Il achète des reines chez un éleveur.

Le jury lui accorde: 10 - 10 - 9 - 10 - 9 - 9 - 9 - 10 - 8 - 8 = 92 points, médaille d'or.

SECTION DE LA GLÂNE

M. Irénée GIRARD, retraité, 1675 Rue.
23 colonies BJ et Triumph, altitude 600 m, exposition sud-est.

Depuis sa retraite, il s'occupe intensivement de l'apiculture. Le rucher est beau, propre et bien installé. Il est accessible par un assez long escalier. « Porter le miel bien lourd à la maison d'habitation, c'est sûrement fatigant, mais pourvu qu'il y ait du miel... »

A la première visite, les colonies semblaient peu homogènes. De plus, il y avait déjà des signes d'essaimage. L'apiculteur fait bien attention au renouvellement des cadres.

Deuxième visite: là aussi, il y avait beaucoup d'essaims. La plupart des colonies ont peu de réserves de nourriture. Les reines proviennent en grande partie de cellules d'essaimage ou sont achetées chez un éleveur. A l'élevage des jeunes reines, il faut aussi bien observer la douceur. Le matériel d'extraction est propre. Des notes concernant les colonies et la comptabilité sont à disposition. L'apiculteur devrait trouver le temps de « bouquiner » un peu et de compléter ainsi ses connaissances théoriques.

Le jury lui accorde: 10 - 9 - 10 - 9 - 9 - 9 - 9 - 10 - 9 - 8 = 92 points, médaille d'or.

SECTION DE LA GLÂNE

M. Bernard MAILLARD, menuisier, 1751 Châtonnaye.
20 colonies BJ, altitude 690 m.

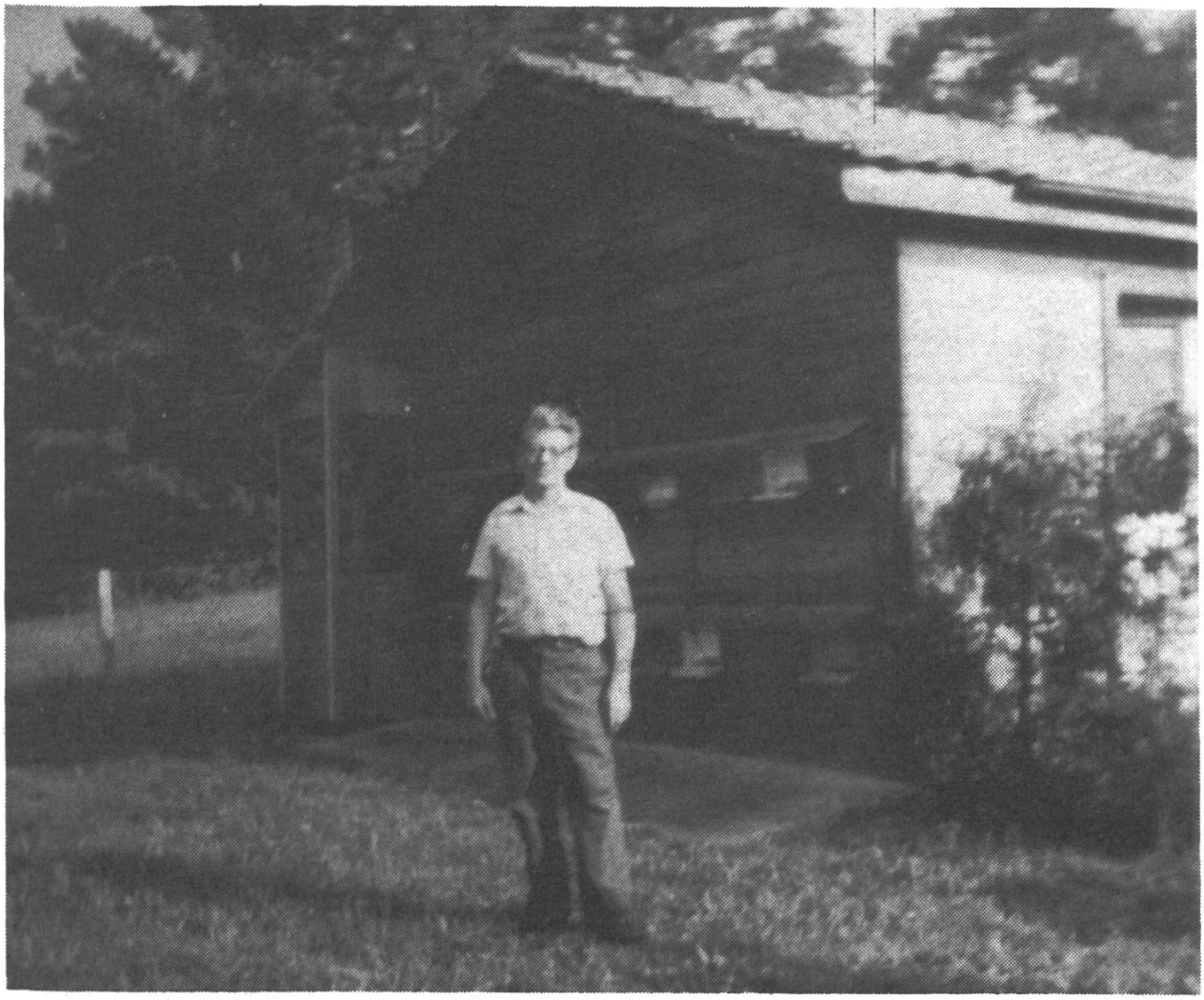

Le rucher se trouve à la lisière du bois, bien entouré et bien soigné. Le pavillon et les caisses ont été construits par l'apiculteur lui-même. Tout se trouve en très bon état. Un local d'extraction séparé facilite le travail.

Première visite: à l'occasion de la première visite les colonies étaient très peuplées. Les colonies montraient une certaine tendance d'essaimage et elles étaient nerveuses. Les cadres, changés régulièrement, sont en bon état.

Deuxième visite: il y avait beaucoup d'essaims à cause du mauvais temps. Il faut s'en rendre compte à l'occasion du choix de l'élevage. L'apiculteur ferait bien de moins utiliser les cellules d'essaim pour l'élevage. Par contre la douceur des abeilles est un critère de sélection pour l'élevage. La récolte printanière était moyenne. Les notes concernant les colonies sont à disposition et la comptabilité donne des renseignements détaillés sur la situation financière.

M. Maillard a acquis de bonnes connaissances théoriques en lisant beaucoup et en prenant part à des séances d'information et des visites de ruchers.

Le jury lui accorde: 10 - 10 - 10 - 9 - 9 - 7 - 9 - 10 - 9 - 9 = 92 points, médaille d'or.

SECTION DE LA VEVEYSE

M. Georges MAILLARD, retraité, 1699 St-Martin.
9 colonies BJ, altitude 820 m, exposition sud-est.

Depuis 1964, M. Maillard s'occupe des abeilles. Il sait apprécier les beaux côtés de la vie. Lui, ancien boulanger et restaurateur, sait aussi bricoler avec du bois: un beau rucher, au milieu d'un verger et une campagne à rêver... Les colonies semblent être bien développées, mais une visite n'était pas possible à cause du mauvais temps.

Deuxième visite: les colonies sont en forme. Là aussi une récolte moyenne a pu être réalisée. Il faut bien faire attention au renouvellement des cadres. Il n'y a pas de grandes réserves de nourriture. L'apiculteur achète les reines en grande partie chez des collègues. La provenance de reines de bonnes colonies sélectionnées est importante. Le matériel d'extraction se trouve dans un bon état. Les travaux pratiques lui conviennent plus que les connaissances théoriques.

Le jury lui accorde: 10 - 10 - 9 - 9 - 9 - 9 - 9 - 10 - 9 - 8 = 92 points, médaille d'or.

SECTION DE LA VEVEYSE

M. Jean CHAPERON, facteur, 1618 Châtel-St-Denis.
23 colonies BJ + 2 DB, altitude 809 m, exposition sud-est.

Le rucher est situé à proximité de la maison d'habitation. L'apiculteur construit les ruchers lui-même. Tout se trouve dans un très bon état. Les colonies font bonne impression et attendent la miellée.

Deuxième visite: il y avait, là aussi, quelques essaims qui faisaient que certaines colonies étaient encore en état de renouvellement. Les reines sont achetées et ne sont pas toutes marquées. L'apiculteur met toute son attention au renouvellement des cadres. Les notes prises concernant les colonies pourraient être meilleures.

Une récolte moyenne a pu être réalisée. Le matériel d'extraction se trouve en bon état. Pendant les longues soirées d'hiver, l'apiculteur pourrait perfectionner ses connaissances théoriques par une littérature appropriée, afin d'être émerveillé par de nouvelles découvertes.

Le jury lui accorde: 10 - 10 - 9 - 9 - 10 - 9 - 8 - 10 - 8 - 8 = 91 points, médaille d'or.

SECTION DE MARLY

M. Yves HANUS, maître fromager, 1681 Vuisternens-en-Ogoz.
9 colonies DB, altitude 780 m, exposition sud-est.

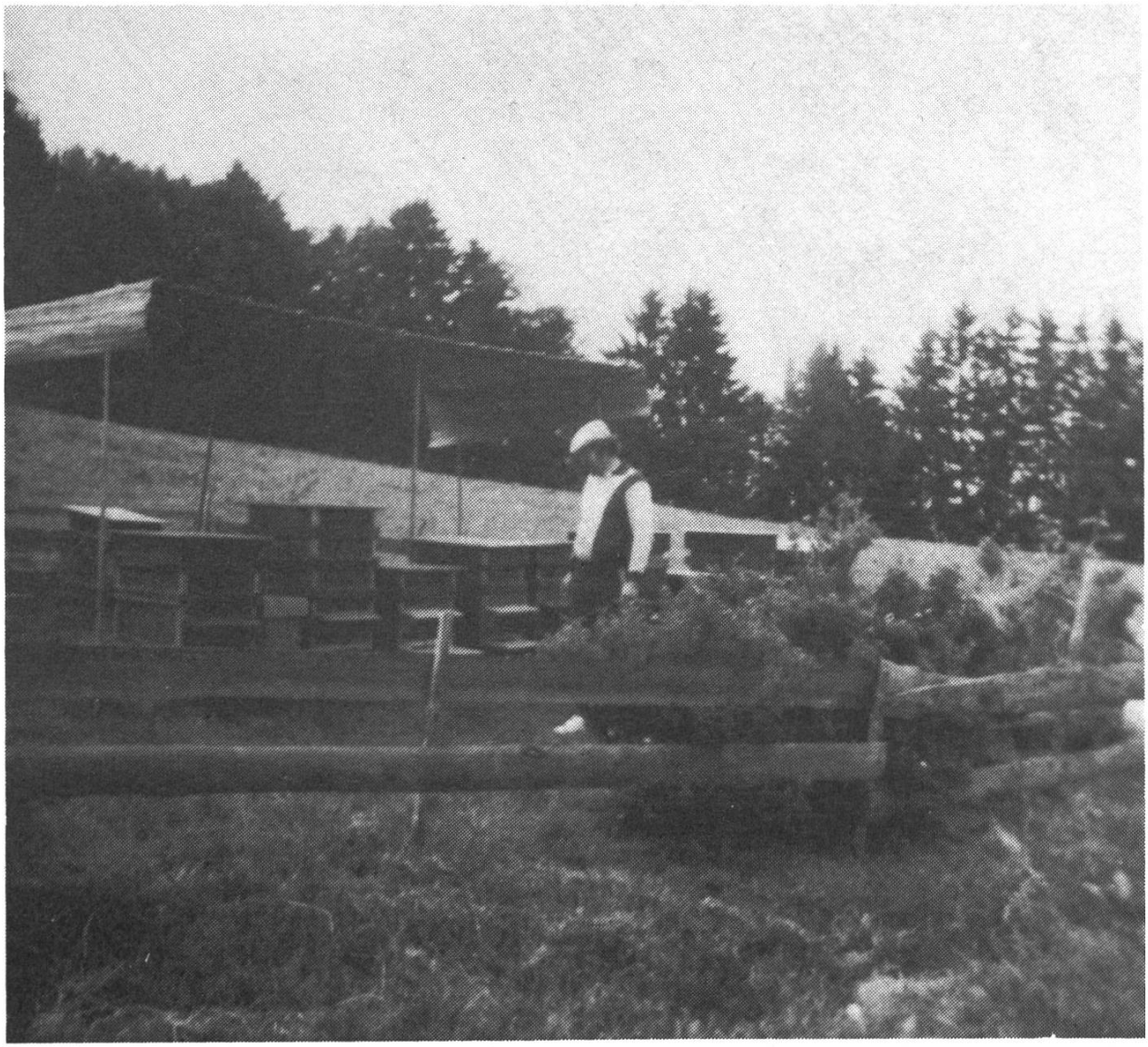

Première visite: cette visite a eu lieu un jour mouillé et froid. Les colonies ne pouvaient pas être ouvertes, mais elles présentaient des signes de bon développement. Le rucher se trouve à 500 m environ de la maison d'habitation, au milieu d'un pré, exposé à tous les vents. Cette place n'est pas encore définitive.

Deuxième visite: ce jour-là n'était pas idéal non plus pour contrôler des colonies. A cause des essaims, il y avait des colonies assez différentes. Les abeilles se montraient méchantes, ce qui devrait inciter l'apiculteur à la sélection. Nous lui recommandons d'acheter de temps en temps les reines auprès d'un éleveur. Le matériel d'entreposage du miel se trouve dans un état propre. Les notes et la comptabilité sont entièrement à disposition. Les connaissances théoriques sont approfondies et excellentes.

Le jury lui accorde: 8 - 9 - 10 - 10 - 9 - 8 - 9 - 9 - 9 - 10 = 91 points, médaille d'or.

SECTION DE LA GLÂNE

M. André MARGUERON, dép. chauffage, 1678 Villaraboud.
6 colonies BJ, altitude 700 m, exposition sud-est.

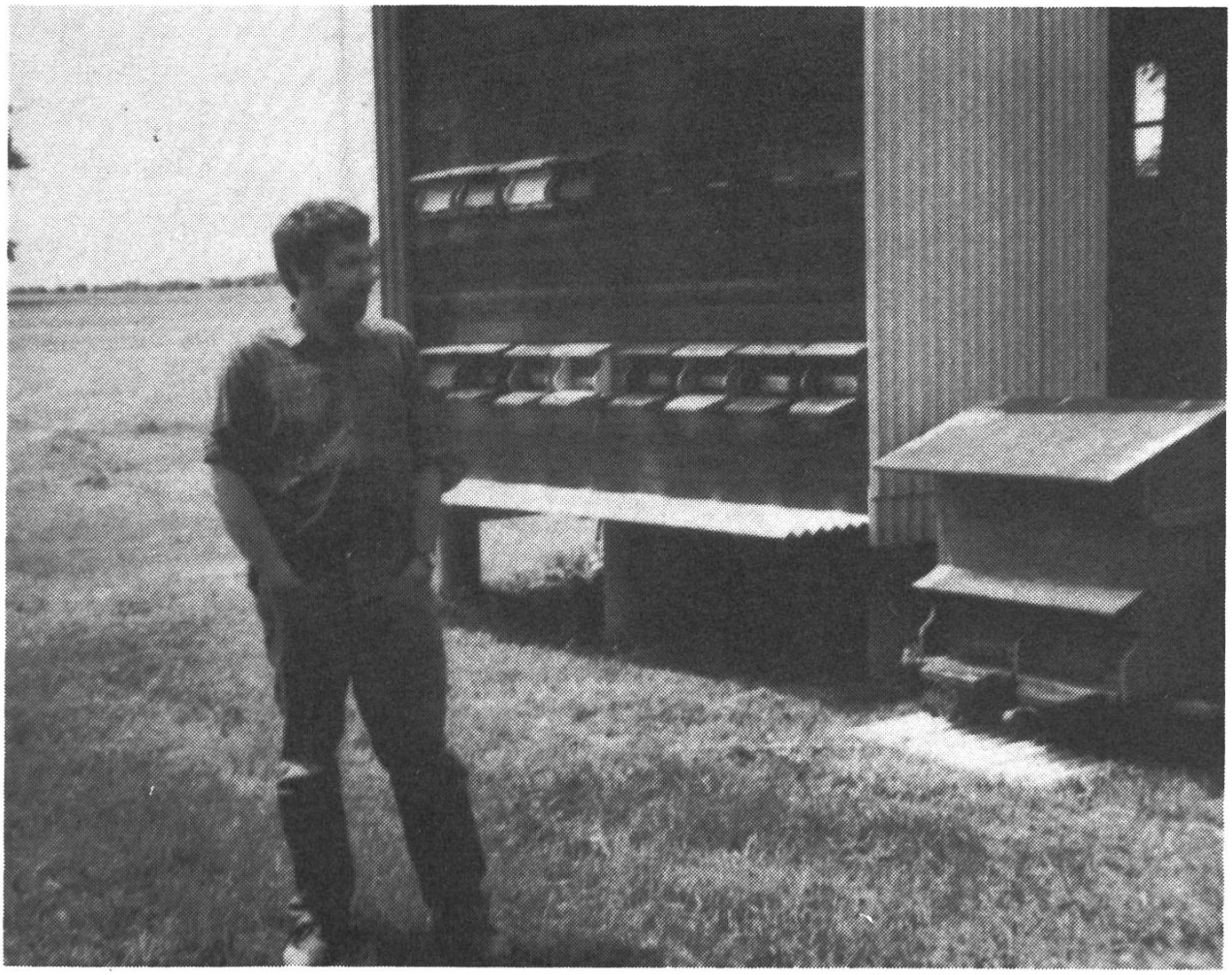

Le rucher est situé à proximité du domaine paternel et se trouve en bon état. Depuis 1972, l'apiculteur s'occupe des abeilles et, depuis 1980, il fonctionne comme conseiller apicole. De plus il est un très bon photographe, ce qui est un complément non négligeable pour ce hobby.

Première visite: les colonies sont certainement bien développées, mais par ce temps les abeilles ne se montrent pas très conciliantes. Les reines sont achetées auprès d'un éleveur. Il doit bien observer la construction des cadres.

Deuxième visite: quelques colonies sont affaiblies par des essaims. La réserve de nourriture est plutôt faible. La récolte printanière était — d'après l'apiculteur — moyenne.

Le matériel d'extraction se trouve dans le rucher même, ce qui n'est pas idéal. Les notes, prises pour toutes les colonies, peuvent être encore complétées. Les connaissances théoriques sont bonnes. En temps que conseiller, il est toujours à disposition pour montrer ses dias lors de conférences et soirées de recyclage.

Le jury lui accorde: 9 - 10 - 9 - 9 - 9 - 9 - 9 - 9 - 8 - 10 = 91 points, médaille d'or.

SECTION DE LA VEVEYSE

M. Jean-Pierre DORTHE, ouvrier, 1607 Granges/Veveyse.
24 colonies DB, altitude 750 m, exposition sud-est.

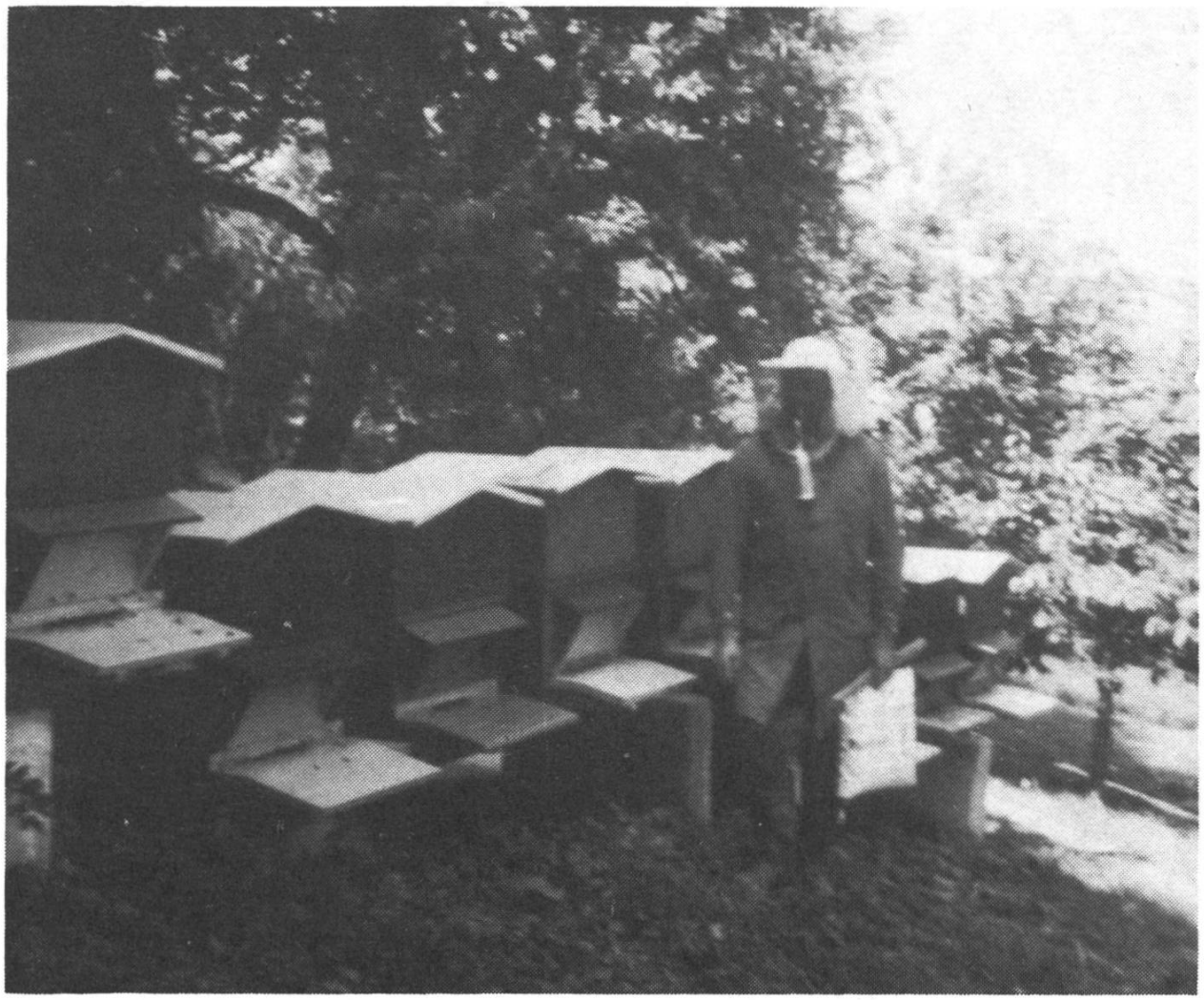

M. Dorthe est un véritable self-made man! Tous les caissons ont été renouvelés et rafraîchis; au milieu d'un verger, cela donne une belle image.

Lors de la première visite, les colonies semblent être bien développées, même si aucun contrôle précis n'a été fait.

Deuxième visite: la récolte printanière est bonne malgré le mauvais temps. Les colonies sont dans un bon état. Il n'y a presque pas de réserves.

L'apiculteur observe bien l'élevage des jeunes reines. Le renouvellement des rayons est utilisé au mieux.

Les prises de notes concernant les colonies et la comptabilité comportent quelques lacunes. La théorie lui convient moins que la pratique. C'est pourquoi nous lui recommandons la bibliothèque de la SAR.

Quant au matériel, il est impeccable et rien ne manque.

Le jury lui accorde: 10 - 10 - 9 - 10 - 9 - 9 - 8 - 10 - 7 - 7 = 89 points, médaille d'argent.

SECTION DE LA GLÂNE

M. Joseph GIRARD, gendarme, 1680 Romont.
25 colonies BJ, altitude 970 m, exposition sud-est.

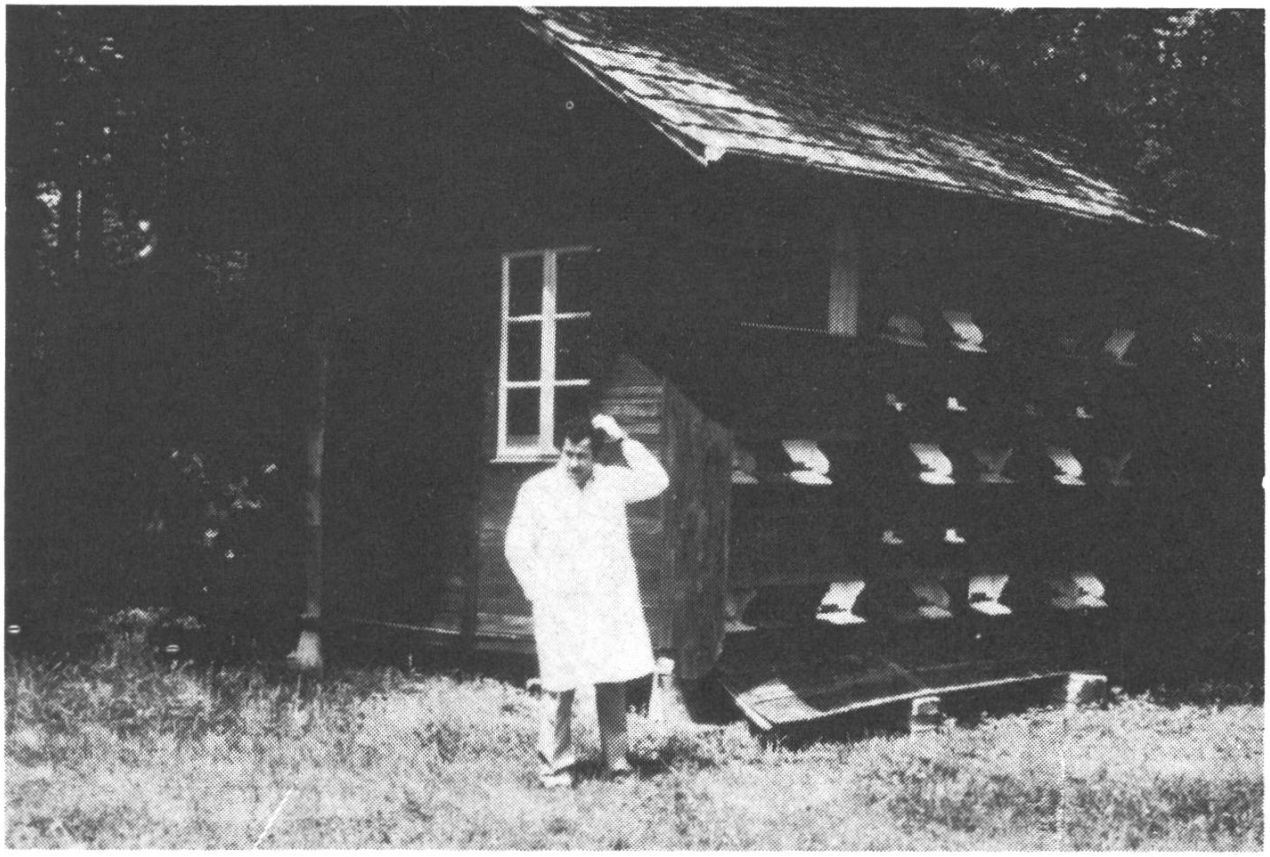

Le rucher se trouve à quelques kilomètres du domicile de l'apiculteur. Il est au bord de la forêt. De ce fait il est abrité des vents, mais à l'intérieur du rucher il fait assez sombre. Il est grand et propre. L'apiculteur s'occupe des abeilles depuis dix-huit ans, ce qui lui permet de travailler avec tranquillité et assurance.

Première visite: les colonies sont assez populeuses, mais un peu irrégulières. Si le beau temps arrive prochainement, il y aura du travail car toutes les prairies sont encore en pleine floraison. Nous conseillons à l'apiculteur de donner à chaque colonie un cadre à mâles; ainsi les autres cadres seront moins déformés.

Deuxième visite: les essaims se développent bien. La miellée s'annonce.

Le matériel d'extraction se trouve à domicile et est très propre. M. Girard achète, de temps à autre, des reines chez des éleveurs de sa section. Avec un tel nombre de colonies, nous lui conseillons de se lancer dans l'élevage des reines.

Les annotations sont faites mais il manque quelques détails. La comptabilité est complète. Les connaissances théoriques peuvent être complétées par la littérature et par la participation à des conférences. La bibliothèque de la SAR est à disposition de tous les membres.

Le jury lui accorde: 8 - 8 - 9 - 9 - 10 - 8 - 9 - 10 - 9 - 8 = 88 points, médaille d'argent.

SECTION DE LA VEVEYSE

M. François KUBICEK, ingénieur, 1615 Bossonnens.
5 colonies, altitude 730 m, exposition sud.

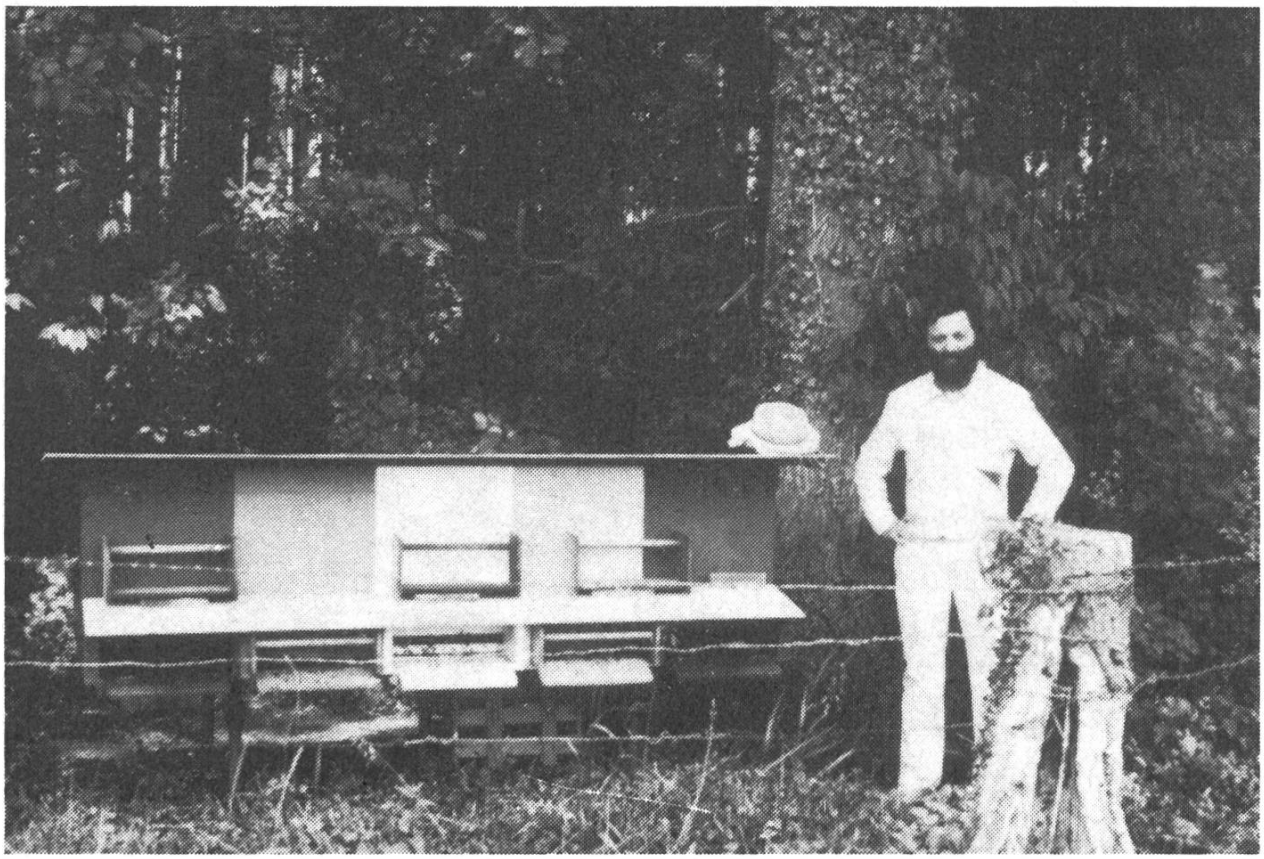

Les cinq colonies sont au bord de la forêt, à environ 400 m de la maison. C'est une ruche tchécoslovaque qui s'appelle «Universel».

Première visite: les abeilles se montrent agressives. Les colonies sont populeuses. L'apiculteur donne deux toiles à bâtir par année.

Deuxième visite: les pucerons sont bien développés. Les réserves de nourriture ont bien diminué, mais le développement des pucerons permet d'espérer. Les abeilles sont très nerveuses et nous conseillons à l'apiculteur de faire une bonne sélection. Le matériel d'extraction est propre, la comptabilité complète.

Les expériences des prochaines années vont sûrement être utiles à l'apiculteur dans son hobby.

Le jury lui accorde: 9 - 10 - 10 - 8 - 8 - 8 - 8 - 9 - 9 - 9 = 88 points, médaille d'argent.

SECTION DE LA GRUYÈRE

M. Willy TORNARE, machiniste, 1634 La Roche.
16 colonies BJ, altitude 740 m, exposition sud-est.

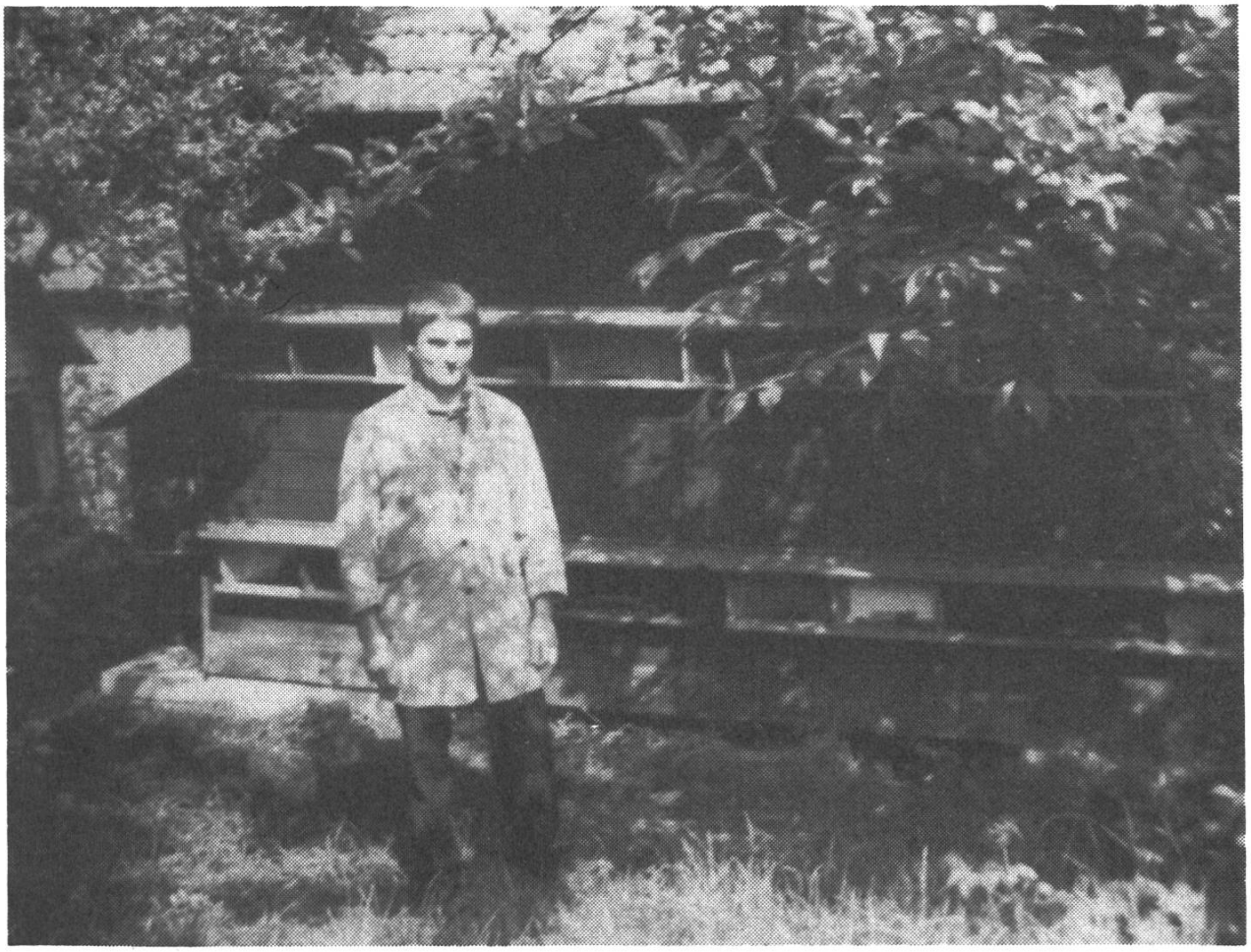

Après le décès de son père, il a repris le rucher. En peu de temps, il s'est mis à l'œuvre et il est en train de devenir un apiculteur très observateur. C'est un ancien rucher, bien soigné. Il se trouve tout près de la maison, dans un verger.

Première visite: les colonies n'ont pas encore atteint la pointe de leur développement. Les abeilles semblent être nerveuses. La sélection devra apporter une amélioration. Il faut donner une attention particulière au renouvellement des cadres. Une toile par colonie et par année ne nous semble pas suffisant. De même, le cadre à mâles est à conseiller et à donner à chaque colonie.

Deuxième visite: les colonies sont devenues populeuses, cela malgré quelques essaims. Une petite récolte de miel de fleurs a pu être réalisée. La réserve de nourriture est mince. Les jeunes reines ont commencé à pondre et présentent un beau nid de couvain.

Le matériel est propre. Les annotations peuvent être complétées. Les connaissances théoriques sont bonnes, cependant il serait utile qu'elles soient approfondies par la lecture et par la participation aux conférences et discussions au sein de sa section.

Le jury lui accorde: 10 - 9 - 9 - 10 - 9 - 9 - 8 - 9 - 7 - 8 = 88 points, médaille d'argent.

SECTION DE MARLY

M. Canisius COTTING, fromager, 1724 Praroman.
6 colonies BJ, altitude 800 m, exposition sud-est.

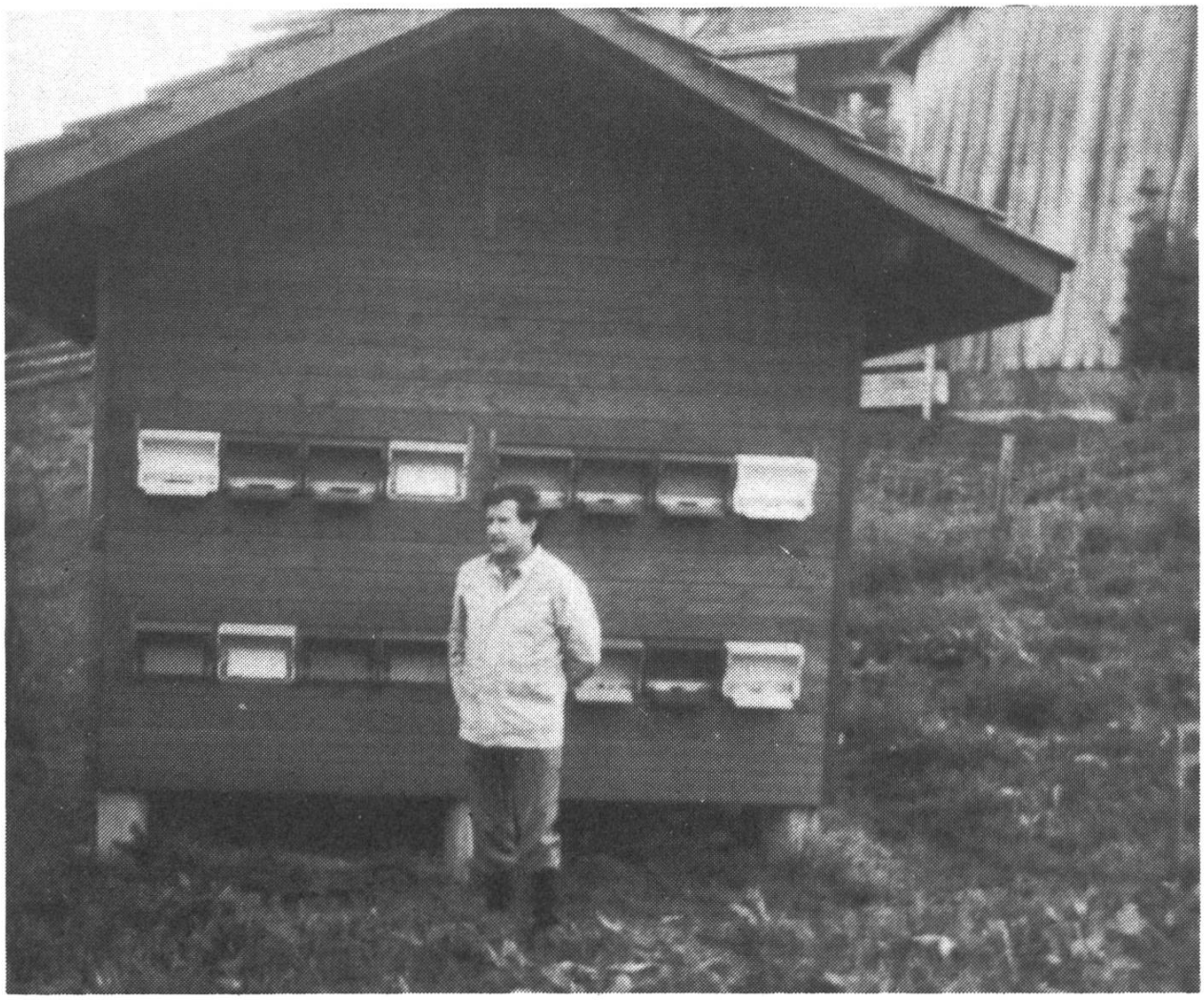

Le rucher et les ruches sont à l'état de neuf. Ils se trouvent dans un pâturage à environ 200 m de l'habitation et l'accès se fait à travers les champs. A cause du mauvais temps, lors de la première visite, les colonies n'ont pas pu être visitées. Il semble qu'elles soient en plein développement. Les annotations peuvent être complétées.

Deuxième visite: s'il n'y a pas de miellée prochainement, il faudra penser à nourrir les colonies. Avec des essaims, l'apiculteur a pu peupler des ruches vides. Ils ont construit des nouveaux cadres et sont en progression. Les reines sont achetées chez des éleveurs de la section. Le matériel d'extraction est dans la maison d'habitation.

Les connaissances théoriques peuvent être complétées. Nous rappelons que la bibliothèque de la SAR est à disposition de tous les apiculteurs. Avec son don d'observation et les expériences des années à venir, il deviendra un apiculteur passionné.

Le jury lui accorde: 9 - 10 - 9 - 8 - 8 - 9 - 8 - 9 - 8 - 8 = 86 points, médaille d'argent.

SECTION DE MARLY

M. Michel CURTY, agriculteur-commerçant, 1751 Villarimboud.
35 colonies BJ, altitude 780 m, exposition sud-est.

Il possède un grand et beau rucher bien éclairé, qui était une ancienne baraque transformée par l'apiculteur lui-même. Il y a aussi un joli local à extraire où son épouse peut travailler sans être dérangée par les abeilles. Tout est bien soigné et très propre. M. Curty est apiculteur depuis vingt-quatre ans. La comptabilité est complète, de 1960 à aujourd'hui. Les annotations par colonie sont également très détaillées.

Première visite: malgré la pluie, nous avons pu visiter des colonies dans ce rucher chauffé. Les hausses sont en partie garnies de miel des arbres fruitiers et de dents-de-lion.

Deuxième visite: l'apiculteur montre au jury un bel élevage avec dix-huit cellules. Toutes les ruches vides ont été peuplées par des essaims. L'envie de construire est exploitée au maximum chez les essaims; il serait souhaitable qu'il en fasse de même avec les colonies au printemps. Une bonne récolte a déjà pu être réalisée. Sa grande expérience comme conseiller et aujourd'hui comme inspecteur des ruchers, est visible. Dans sa section, il fonctionne comme président dynamique. C'est aussi un apiculteur plein d'idées et utile à toute l'apiculture.

Le jury lui accorde: 10 - 10 - 9 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 = 149 points, médaille d'or et médaille de vermeil offertes par la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande.

SECTION DE LA GLÂNE

M. André TOFFEL, retraité, 1675 Vauderens.
35 colonies, système Triumph, altitude 760 m, exposition sud-est.

Il s'agit d'un rucher plaisant, avec un environnement bien soigné et un beau local d'extraction contenant tout le matériel nécessaire. L'apiculteur a beaucoup de petites «combines» utiles, et il maintient l'ensemble très propre.

Première visite: les colonies étaient très populeuses et il y avait du miel qui brillait dans la hausse. Malgré une vie de dur labeur, M. Toffel œuvre encore aujourd'hui avec calme et sa main est sûre. L'apiculteur attache une grande importance au renouvellement des cadres.

Deuxième visite: la miellée s'annonce bien. Les colonies sont fortes et prêtes à faire leur travail. Un joli élevage est présenté au jury. Les annotations, comme la comptabilité, sont tenues avec exactitude et détaillées.

Vraiment, c'est un rucher plaisant, qui n'est pas seulement le fait du travail de l'apiculteur, mais aussi de la collaboration de son épouse.

Le jury lui accorde: 10 - 10 - 10 - 10 - 9 - 10 - 9 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 8 - 9 = 145 points, médaille d'or.

SECTION DE LA GRUYÈRE

M. Georges BORNET, retraité, 1661 Neirivue.
46 colonies DB, altitude 750 m, exposition sud-est.

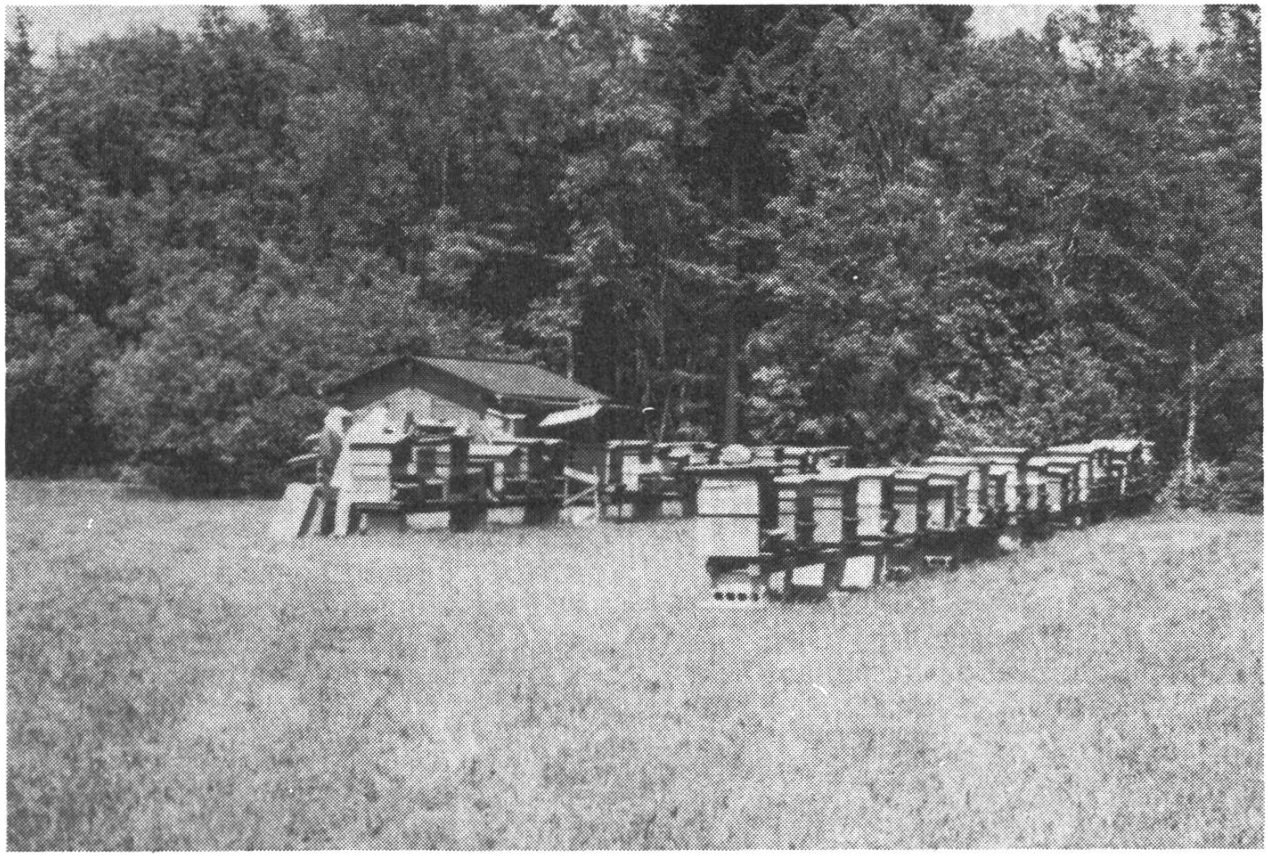

Les ruches se trouvent au bord de la forêt derrière laquelle passe la Sarine: une région sûrement prédestinée à l'apiculture. L'accès est assez difficile et elles sont distantes de quelque 1500 m de la maison.

Première visite: les colonies sont populeuses. En cas de beau temps, les abeilles pourront encore longtemps profiter des fleurs de montagne toutes proches.

Deuxième visite: on peut constater une jolie garniture de miel dans la hausse. Les jeunes reines, qui sortent de son propre élevage, ont été acceptées par les colonies et ont pondu. Les abeilles sont douces. Au renouvellement des cadres, l'apiculteur doit apporter toute son attention.

Le matériel d'extraction est propre. L'apiculteur montre beaucoup de calme et de routine dans son travail. Toutes les annotations se trouvent plutôt dans la tête que sur le papier. Dommage que le rucher ne donne pas l'impression d'avoir été préparé pour le concours. Il y règne un certain désordre qui n'a toutefois pas l'air de gêner l'apiculteur dans son travail.

Le jury lui accorde: 7 - 7 - 8 - 10 - 9 - 9 - 8 - 7 - 8 - 10 - 8 - 8 - 8 - 9 - 10 = 126 points, médaille d'argent.